



## Dettes supposées, violence, séparation de concubinage

Par **oldstaps**, le **15/03/2010** à **17:39**

Bonjour, j'ai été 3 ans avec un homme, la 1ère année encore étudiante je me suis souvent retrouvée dans le rouge. Il m'a de lui-même proposé 600€, il m'a dit que c'était un cadeau. + tard, la situation s'est reproduite, il m'a donc fait des virements de 100, 200 et 300€ (au total, avec le premier 1000€). Nous avons commencé à habiter ensemble, environs 1 an plus tard, dans sa région, je ne gagnais pas régulièrement, mes parents payaient notre loyer (le propriétaire était mon beau-père), je touchais la caf, et payais ce que je pouvais. Nous avons décidé de nous remeubler complètement, vu nos situations respectives et que je payais d'autres choses pour le couple, c'est lui qui réglait ces factures. J'ai commencé à gagner ma vie, moins que lui (nous avons 10 ans d'écart) nous avons continué à répartir les dépenses. J'ai eu plusieurs découvertes, car nous vivions à hauteur de ses moyens. Il était banquier, il m'a fait signer pour un crédit à la consommation à nos 2 noms. Dans la nuit du 7 au 8 mai 2009, la veille du mariage de sa soeur, auquel il était témoin et moi d'emoiselle d'honneur, alors que nous hébergions ma mère, il est rentré complètement ivre, et m'a cognée, je m'en suis tirée avec des bleus sur le bras et les jambes, je n'ai pas voulu porter plainte. Nous nous sommes séparés en juillet, il a gardé tous les meubles, le hi fi et l'électro ménager, j'ai dû quitter mon travail et ma vie pour revenir dans ma région, et suis toujours au chômage. Il me réclame de l'argent (la fin du crédit qu'il a fermé à notre séparation, et l'argent versé quand j'étais étudiante), et est à la limite du harcèlement. Pour tous un tas de raisons morales, je n'ai aucune envie de le rembourser, mais je ne suis pas sûre d'être dans mes droits, et surtout j'ai peur de lui et de sa famille, pas tellement des coups car il est loin maintenant, mais des révélations intimes ou personnelles, vraies ou mensongères qu'ils pourraient faire, ou simplement d'un harcèlement. Je voudrais avoir un avis, et savoir si oui ou non, je risque quelque chose à ne pas le rembourser, suis-je dans mes droits, quels sont mes recours? comment puis-je m'en protéger? merci.